

4.3

Accusé de réception de la préfecture : 059-225900018-20231009-DV2023347-DE

Date de réception en préfecture le 24 octobre 2023

Publié le 6 novembre 2023

**REUNION DU CONSEIL DEPARTEMENTAL DU 09 OCTOBRE 2023
SEANCE DU 9 OCTOBRE 2023**

Suite à la convocation en date du 27 septembre 2023

LE CONSEIL DEPARTEMENTAL

Réuni à Lille, sous la présidence de Christian POIRET, Président du Conseil Départemental

Nombre de membres en exercices : 82

Étaient présents : Barbara BAILLEUL, Bernard BAUDOUX, Valentin BELLEVAL, Stéphanie BOCQUET, Anne-Sophie BOISSEAUX, Josyane BRIDOUX, François-Xavier CADART, Benjamin CAILLIERET, Yannick CAREMELLE, Paul CHRISTOPHE, Marie CIETERS, Sylvie CLERC, Barbara COEVOET, Sylvie DELRUE, Agnès DENYS, Béatrice DESCAMPS-MARQUILLY, Jean-Luc DETAVERNIER, Carole DEVOS, Stéphane DIEUSAERT, Monique EVRARD, Marie-Laurence FAUCHILLE, Julien GOKEL, Michelle GREAUME, Sylvie LABADENS, Nicolas LEBLANC, Michel LEFEBVRE, Valérie LETARD, Françoise MARTIN, Anne MIKOLAJCZAK, Luc MONNET, Charlotte PARMENTIER-LECOCQ, Laurent PERIN, Max-André PICK, Michel PLOUY, Christian POIRET, Marie-Paule ROUSSELLE, Caroline SANCHEZ, Marie SANDRA, Céline SCAVENNEC, Frédérique SEELS, Sébastien SEGUIN, Anne VANPEENE, Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Karima ZOUGGAGH.

Absent(e)(s) représenté(e)(s) : Salim ACHIBA donne pouvoir à Monique EVRARD, Martine ARLABOSSE donne pouvoir à Paul CHRISTOPHE, Frédéric BRICOUT donne pouvoir à Yannick CAREMELLE, Isabelle CHOAIN donne pouvoir à Isabelle ZAWIEJA-DENIZON, Christine DECODTS donne pouvoir à Barbara BAILLEUL, Laurent DEGALLAIX donne pouvoir à Sylvie CLERC, Frédéric DELANNOY donne pouvoir à Josyane BRIDOUX, Jean-Claude DULIEU donne pouvoir à Michel LEFEBVRE, Jacques HOUSSIN donne pouvoir à François-Xavier CADART, Simon JAMELIN donne pouvoir à Laurent PERIN, Sébastien LEPRETRE donne pouvoir à Valentin BELLEVAL, Elisabeth MASSE donne pouvoir à Marie-Laurence FAUCHILLE, Nicolas SIEGLER donne pouvoir à Sylvie LABADENS, Patrick VALOIS donne pouvoir à Anne VANPEENE, Aude VAN CAUWENBERGE donne pouvoir à Sébastien SEGUIN, Philippe WAYMEL donne pouvoir à Marie CIETERS.

Absent(e)(s) excusé(e)(s) : Doriane BECUE, Pierre-Michel BERNARD, Marie CHAMPAULT, Valérie CONSEIL, Maryline LUCAS, Bertrand RINGOT.

Absent(e)(s) : Grégory BARTHOLOMEUS, Charles BEAUCHAMP, Olivier CAREMELLE, Loïc CATHELAIN, Régis CAUCHE, Claudine DEROEUX, Soraya FAHEM, Isabelle FERNANDEZ, Maël GUIZIOU, Mickaël HIRAU, Vincent LEDOUX, Didier MANIER, Marie-Hélène QUATREBOEUF, Eric RENAUD, Marie TONNERRE-DESMET, Jean-Noël VERFAILLIE.

OBJET : Attribution des aides pour l'Accompagnement des Projets d'Aménagement d'Aires de Covoiturage (APAAC) pour l'année 2023.

Vu le rapport DV/2023/347

Vu l'avis en date du 9 octobre 2023 de la Commission Infrastructures, mobilités, aménagement du territoire, logement, habitat, développement économique, partenariats institutionnels, relations internationales et européennes

DECIDE à l'unanimité:

- d'approuver la répartition des aides relatives à l'Accompagnement des Projets d'Aménagement d'Aires de Covoiturage (APAAC) pour 2023, conformément au tableau ci-annexé, pour un montant total de subventions de 365 007,86 € ;
 - d'autoriser Monsieur le Président à signer tous les actes correspondants.
-

Le quorum a été vérifié à l'appel de l'affaire à 18 h 38.

Madame GREAUME est conseillère municipale d'Onnaing.

En raison de cette fonction, elle ne peut ni prendre part au délibéré et au vote ni être comptée dans le quorum. Elle n'assiste pas à cette partie de la réunion.

41 Conseillers départementaux étaient donc présents en séance. Ils étaient porteurs de 16 pouvoirs.

Ils ont été rejoints pendant la discussion par Madame DENYS et Madame DESCAMPS-MARQUILLY.

Vote intervenu à 18 h 39.

Au moment du vote, 43 Conseillers départementaux étaient présents.

Nombre de procurations : 16

Absents sans procuration : 22

N'a pas pris part au vote : 1 (en raison de la prévention des conflits d'intérêts)

Ont pris part au vote : 59 (y compris les votants par procuration)

Résultat du vote :

Abstention :	0
Total des suffrages exprimés :	59
Majorité des suffrages exprimés :	30
Pour :	59 (Groupe Union Pour le Nord – Groupe Socialiste, Républicain et Citoyen – Groupe Communiste et Républicain : Pour l’Humain d’Abord ! – Groupe Ecologiste Europe Ecologie Les Verts Génération.s – Madame BAILLEUL et Madame DECODTS, non inscrites)
Contre :	0

Signé électroniquement



Pour le Président du Conseil Départemental
et par délégation,
La Directrice des Affaires Juridiques
et de l’Achat Public

Claude LEMOINE

Tableau de suivi des projets d'aires de covoiturage 2023

Accompagnement des Projets d'Aménagement d'Aires de Covoiturage (APAAC) pour l'année 2023

Commune	Dépôt du dossier	RD	Intitulé du projet	Etudes/Travaux	Montant HT total de l'opération	Montant HT éligible	Montant Sub
PECQUENCOURT	SMTD	25	Aire de Covoiturage de Pecquencourt	Travaux	458 868,00 €	458 868,00 €	100 000,00 €
AWOINGT	CA Cambrai	2643-157	Création d'une aire de covoiturage à Awoingt	Travaux	243 885,00 €	243 885,00 €	97 554,00 €
FEIGNIES	Feignies	159	Etudes	Etudes	14 625,00 €	14 625,00 €	7 312,50 €
SOLESMES	Solesmes	942	Création d'une aire de covoiturage à Solesmes	Travaux	46 003,49 €	46 003,49 €	18 401,40 €
FEIGNIES	Feignies	159	Aménagement d'une aire de covoiturage (parking de l'ancienne gare)	Travaux	104 349,90 €	104 349,90 €	41 739,96 €
ONNAING	SIMOUV	101	Aménagement d'une aire de covoiturage à proximité de l'A2	Travaux	312 778,10 €	312 778,10 €	100 000,00 €
							365 007,86 €

CONSEIL DEPARTEMENTAL
Réunion du 09 octobre 2023

OBJET : Attribution des aides pour l'Accompagnement des Projets d'Aménagement d'Aires de Covoiturage (APAAC) pour l'année 2023.

Le présent rapport a pour objet de proposer au Conseil départemental d'approuver la répartition des aides relatives à l'Accompagnement des Projets d'Aménagement d'Aires de Covoiturage (APAAC) pour 2023, dans le cadre de l'appel à projets réalisé cette année. Ce nouvel appel à projets vise à donner une meilleure visibilité à l'accompagnement du Département dans le développement du covoiturage, en regroupant les aides ventilées préalablement dans plusieurs dispositifs (Projets Territoriaux Structurants – PTS ; répartition du produit des amendes de police - AMP).

Conformément à la délibération du Conseil départemental du 12 décembre 2022 (n° 4.3 DV/2022/492), il était prévu un programme initial de 100 000 €.

1. NOMBRE DE DOSSIERS DÉPOSÉS ET NOMBRE DE DOSSIERS VALIDES.

4 Communes, 2 Syndicats de transport et 1 Communauté d'Agglomération ont déposé au moins un dossier pour 11 demandes de subventions avec la répartition géographique suivante :

Arrondissement	Avesnes	Cambrai	Douai	Dunkerque	Valenciennes	TOTAL
Nombre de Communes, EPCI, Syndicats déposant au moins 1 dossier	2	3	1	0	1	7
Nombre de dossiers déposés	3	3	1	0	4	11

Après instruction, il apparaît que 4 demandes sont non recevables puisque :

- 1 demande concerne des travaux non éligibles (travaux déjà réalisés, sans demande de dérogation préalable),
- 4 demandes ont reçu un avis défavorable des services départementaux (niveau d'étude insuffisant et travaux déjà réalisés sans dérogation préalable).

2. RÉPARTITION GÉOGRAPHIQUE ET PAR CATÉGORIE DE TRAVAUX DES DOSSIERS ÉLIGIBLES

Les 6 demandes restantes se répartissent comme suit :

Arrondissement	Avesnes	Cambrai	Douai	Dunkerque	Valenciennes	TOTAL
Nombre de Communes, Syndicats de transport, EPCI	1	2	1	0	1	5
Nombre de dossiers	2	2	1	0	1	6
Montant potentiel de subvention	49 052,46 €	115 955,40 €	100 000,00 €	0 €	100 000,00 €	365 007,86 €

Avec la répartition par catégorie suivante :

Catégories	Nombre de Communes, Syndicats de transport, EPCI	Nombre de demandes	Montant
Etudes	1	1	7 312,50 €
Travaux	5*	5	357 695,36 €

*La Commune de Feignies a déposé deux dossiers, un en études et un en travaux

Elles représentent ainsi un potentiel de 365 007,86 €, supérieur au programme de 100 000 € pour l'année 2023. Il est toutefois proposé de retenir l'ensemble des dossiers recevables, en considérant que certains dossiers restent parfois sans suite et que les dépenses peuvent s'étaler sur plusieurs exercices budgétaires.

Je propose au Conseil départemental :

- d'approuver la répartition des aides relatives à l'Accompagnement des Projets d'Aménagement d'Aires de Covoiturage (APAAC) pour 2023, conformément au tableau annexé au présent rapport ;
- de m'autoriser à signer tous les actes correspondants.

CODE GRAND ANGLE		ENGAGEMENTS		
OPERATION	ENVELOPPE	AUTORISES	DEJA CONTRACTES	PROPOSES DANS LE RAPPORT
21003OP015	21003E16	1 300 000	0	365 007,86

Christian POIRET
Président du Département du Nord